

**COMMUNE DE SEPMES***Place de l'Église*

37800

~

Tél. : 02 47 65 44 66

Fax : 02 47 65 59 14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**N° 2023-05-01**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMES se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Étaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire  
M.BASECQ, M. DAGUET Alain, Adjoint ; Mme CATHELIN Dominique, Conseillère déléguée,  
M.BARILLET Gaby, Mme BILLY Justine, M.DENIS Jason, M.LABARRE Thomas, Mme REZEAU  
Cindy, Mme VERNAT Virginie

Arrivée de Gaby BARILLET à 19h15 (à partir du point n°2)

Arrivée de Cindy REZEAU à 19h25 (à partir du point n°3)

Absents excusés :

M.CHOLLET Yohan, M.RAGUIN Charles

Mme VERNAT a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : ... 12  
Nombre de présents : ..... 8  
Nombre de votants : ..... 8  
Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2023

**OBJET : ELECTIONS DES DELEGUES TITULARES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE  
DES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

*a) Composition du bureau électoral*

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Dominique CATHELIN, M.DAGUET Alain, Mme BILLY Justine, M.LABARRE Thomas. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Élection des délégués*

Les candidatures enregistrées :

Mme Dominique CATHELIN

Mme Régine REZEAU

Mme Virginie VERNAT

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

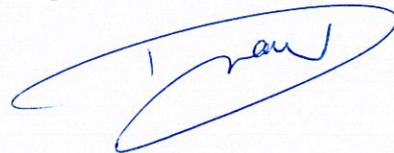
Mme Dominique CATHELIN	8 voix
Mme Régine REZEAU	8 voix
Mme Virginie VERNAT	8 voix

Mmes Dominique CATHELIN, Régine REZEAU, et Virginie VERNAT ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élues en qualité de déléguées pour les élections sénatoriales.

**LE SECRETAIRE DE SÉANCE**  
**Virginie VERNAT**



**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
**LE MAIRE,**  
**Régine REZEAU**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-préfecture le 19 juin 2023 et publié le 19 juin 2023

À SEPMES, 19 juin 2023  
Le Maire,

